

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 45

Artikel: Les vieux poètes : compléments
Autor: Panard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 9 novembre 1918. — La grande vaincue (J. M.). — Les vieux poètes (Panard) — La pompe des « pintiers » (A. J.). — Le tisserand de Moudon (Brillat-Savarin). — A la maison. — Parentage. — Place! place! — L'hymne américain. — Feuilletton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

LA GRANDE VAINCUE

La fin de la guerre est proche. Elle proclamera la victoire que nous avons toujours espérée, parce que c'était la seule qu'un Suisse vraiment digne de ce nom pût raisonnablement souhaiter. Le monde sera pour longtemps délivré de la pénible obsession qui pesait sur lui depuis des années : la menace perpétuelle de la guerre. Cette menace s'est malheureusement réalisée, et comment! Mais le cauchemar se dissipe. Bien que nous ayons encore nombre de jours difficiles devant nous, graduellement la situation se détendra et s'améliorera. Et les optimistes nous prédisent des temps bien meilleurs, avec plus de justice, plus d'humanité. Qu'en sera-t-il de cette prédiction? Mystère. Il serait en tout cas fort étonnant qu'après un bouleversement pareil à celui que nous venons de voir et qui n'a pour ainsi dire épargné aucun pays, le monde se retrouvât tel qu'il était avant 1914, menace de guerre en moins. Cela n'est pas possible.

Mais qu'en sera-t-il de la liberté, pour la défense de laquelle tant de sang a coulé? Il est des gens, et non les premiers venus, qui, à cette question, hochent la tête d'un air peu rassuré et fort peu rassurant. A les entendre, la liberté sera la grande vaincue de la guerre. Oh! sans doute, il ne s'agit pas de la « liberté des peuples », des « grands principes de liberté »; il s'agit de la « liberté » tout court, de celle dont chaque individu espère une part et qui est un bien plus enviable que tous les autres.

Cette liberté-là se pourra-t-elle remettre complètement des coups que lui ont portés les pleins-pouvoirs; sera-t-elle admise dans les rangs de ceux qui auront voix au chapitre, lors de l'élaboration du statut du monde nouveau qui nous est annoncé?

N'est-il pas à craindre que l'Etat et que bien des gens à caractère autoritaire et intransigeant, qui ont su habilement, sournoisement profiter des événements pour s'imposer, ne veuillent pas se départir des prérogatives qu'ils se sont arrogées à la faveur des circonstances et dont ils ont trop souvent fait abus?

Les socialistes dits « révolutionnaires », par exemple, pour ne citer que ceux-là, qui comptent beaucoup sur la réorganisation générale pour assurer la victoire de leurs idées, et qui pourraient peut-être obtenir satisfaction, dans une certaine mesure, sont, en tout cas, de grands adversaires de la liberté. Ils ne voient le salut du monde que dans le pouvoir discrétionnaire, en toutes choses, de l'Etat popularisé. C'est de l'autocratie d'un nouveau genre, pas moins déplorable, pas moins insupportable, certes, que celle dont nous étions parvenus à nous affran-

chir plus ou moins, après des siècles de lutte. Ces révolutionnaires croient marcher à l'indépendance de la masse par la sujétion et le nivellement des individualités. Ce n'est là qu'une prime à la médiocrité et à l'inertie.

Quand donc nous n'aurons plus à nous défendre contre ceux qui avaient conçu le projet chimérique et coupable de régner en maîtres sur le monde, veillons à défendre, avec non moins d'acharnement, la part de liberté individuelle à la possession de laquelle nous avons un droit incontestable, à laquelle nous tenons, à laquelle nous « devons » tenir.

Le salut est dans la liberté, limitée seulement par l'amour, le respect, le bien et la liberté d'autrui, qui constituent, en quelque sorte, tout ce qu'il est convenu d'appeler « l'intérêt général ». L'homme ne fait bien que ce qu'il fait librement, parce qu'il n'y a que cela qu'il ait mérite et plaisir à bien faire.

J. M.

LES VIEUX POÈTES

Compliments.

Au bon droit, il faut du secours;
A l'esprit, il faut du génie;
A la beauté, quelques atours;
Aux talents, un peu d'industrie;
A l'art, il faut du naturel;
A la morale, un peu de sel;
Aux jeunes filles, point d'absence;
De la promenade, aux jaloux;
Aux amants, de la complaisance;
De la patience, aux époux.

PANARD.

LA POMPE DES « PINTIERS »

C'ÉTAIT une ancienne servante de la capitale du Nord, destinée à combattre les incendies : « la grosse pompe ». Elle fut fabriquée par les frères Dreffet, à Genève, en 1778, et coûta cent louis d'or neufs (environ 2500 francs).

Les Yverdonnois l'avaient baptisée la pompe des « pintiers », parce qu'elle comptait au nombre de ses desservants un chiffre plus élevé d'aubergistes que « l'Anglaise » (venue directement d'Angleterre), ou encore la « pompe des galetas ». En revanche, sur la liste des pompes à feu dont la ville pouvait disposer, elle était inscrite sous le nom de « pompe n° 1 ». On l'appelait aussi, en supprimant les qualificatifs, par une simplification de termes qui est bien dans nos tendances : « la une ».

Indépendamment des tenanciers d'établissements publics, dont nous avons parlé, les autorités municipales avaient versé, dans ce corps unique en son genre, des médecins, des instituteurs, des boulangers, quelques bouchers, illustration symbolique des éléments nécessaires à l'entretien de toute vie humaine : le pain du corps, celui de l'intelligence et, pour assurer la conservation intégrale de la matière et de l'esprit, les soins désintéressés de la médecine et de la chirurgie.

On y pratiquait, au sein d'une bigarrure si curieuse de professions et absolument démocratique, l'égalité devant le balancier et les pistons, comme dans un autre domaine, on proclame l'égalité devant la loi.

Le corps entier formait un ensemble de 70 pompiers, tous unis dans un élan magnifique et dominés par une aspiration commune, bien qu'il s'agisse d'une pompe refoulante, dont les deux jets furent impuissants à éteindre les passions politiques qui secouaient alors la population yverdonnoise.

En face du feu, cependant, il n'était plus question de luttes entre groupes d'opinions différentes. La pompe, alimentée par des seaux circulant à la file, noyait les bâtiments envahis par l'élément destructeur, tandis que s'allumait, dans la bonne majorité des gosiers, par l'effet d'une intense activité « pompière », un autre feu qu'une moindre quantité de liquide suffisait à calmer. Mais, dans ce cas, il faut bien le dire, l'eau ne jouait qu'un rôle très effacé, sinon tout à fait nul. On ne faisait que changer de manière de pomper, voilà tout. Au reste, cette coutume était commune à tous les corps de pompiers de la ville.

Un jour de revue militaire, en particulier, où les pompiers du contingent local avaient fêté Bacchus en nombreuse compagnie et plus que de raison, un incendie éclata chez un cordonnier, qui, perdant lui-même la tête, sortit de sa demeure en portant avec soin sur ses bras, la pierre dont il se servait pour battre le cuir. Ce fut l'occasion d'un beau désordre : on jeta littéralement la maison par les fenêtres, et la municipalité n'eut d'autre alternative que d'organiser militairement ce service public.

Plusieurs années s'étaient écoulées, lorsque de nouveaux changements s'imposèrent. Il en résulta, entre autres, la mise en disponibilité des membres du corps enseignant, appartenant, à cette époque, à la pompe numéro 1. On s'était avisé que les fonctions de pompier juraient avec celles de pédagogue, sans parler du désarroi que chaque sinistre apportait dans les classes.

Le sentiment de l'indépendance reconquise mit ces messieurs en si belle humeur, qu'ils eurent la pensée de se faire photographier entre deux balais, près d'un bassin de fontaine situé dans la cour d'un vaste immeuble. Une inscription en patois, faite à la craie sur des feuilles à gâteau, indiquait le motif de ce joyeux groupement. La voici, telle qu'elle nous a été transmise : « La municipalité l'a décidé de fostré frou ti lè régents dè la Pompa mimero ion, po cein que ne pompavan què le lindèman dai z'incendies ». Ils perdaient ainsi, pour l'avenir, leur part de vin, de pain et de fromage, qui constituait le paiement de la solde octroyée aux pompiers.

Ces repas improvisés se prenaient en commun et donnaient lieu à des manifestations d'entrain et de gaieté.

Mais tout a une fin ici-bas et les pompes à feu les mieux construites n'échappent pas au sort général. La « une », usée par les ans, non